



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

EUROSYSTEME

16 janvier 2012

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

NOTE D'INFORMATION SEMESTRIELLE SUR LA CONTREFAÇON DES BILLETS EN EUROS

Au cours du second semestre 2011, un total de 310 000 faux billets en euros ont été retirés de la circulation. Au total, le nombre de billets contrefaits saisis en 2011 a donc été inférieur de 19,3 % à celui enregistré en 2010. Le nombre de faux billets retirés de la circulation au second semestre 2011 a cependant augmenté de 4,7 % par rapport aux six mois précédents.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution semestrielle du nombre de contrefaçons saisies.

Période	2008/2	2009/1	2009/2	2010/1	2010/2	2011/1	2011/2
Nombre de contrefaçons	354 000	413 000	447 000	387 000	364 000	296 000	310 000

Rapporté au nombre de billets en euros authentiques en circulation (en moyenne 14,4 milliards de coupures au second semestre 2011), le nombre de contrefaçons reste très faible.

Néanmoins, l'Eurosysteme - c'est-à-dire la Banque centrale européenne (BCE) et les dix-sept banques centrales nationales (BCN) de la zone euro - continue de recommander au public d'être vigilant lorsqu'il reçoit des billets à l'occasion de transactions en espèces. Il est facile de reconnaître les billets authentiques grâce à la méthode simple consistant à TOUCHER-REGARDER-INCLINER, décrite dans les pages consacrées à l'euro sur les sites Internet de la BCE et des BCN de l'Eurosysteme. Dans le doute, un billet suspect doit être comparé directement avec un billet dont on a la certitude qu'il est authentique. Toute personne pensant être entrée en possession d'un faux billet doit prendre contact avec les services de police ou la BCN, conformément aux pratiques nationales.

Le tableau ci-dessous présente la répartition en pourcentage, par coupure, du nombre total de billets contrefaits retirés de la circulation au second semestre 2011.

Coupure	5 euros	10 euros	20 euros	50 euros	100 euros	200 euros	500 euros
Ventilation en pourcentage	0,5 %	1,0 %	47,5 %	32,5 %	16,0 %	2,0 %	0,5 %

Les billets de 20 et 50 euros demeurent les coupures les plus contrefaites. Au cours des six derniers mois, la part des faux billets de 20 euros a augmenté, tandis que celle des faux billets de 50 euros diminuait. Les deux coupures les plus contrefaites ont représenté ensemble 80,0 % du nombre total des

contrefaçons au second semestre 2011. Le billet de 100 euros est la troisième coupure la plus contrefaite, avec 16,0 % du total. La part des autres coupures (5, 10, 200 et 500 euros) est très faible.

La majorité (97,5 %) des contrefaçons saisies au second semestre 2011 l'ont été dans les pays de la zone euro, seulement 2,0 % environ des fausses coupures ayant été détectées dans des États membres de l'Union européenne n'appartenant pas à la zone euro et 0,5 % dans d'autres régions du monde.

L'Eurosystème œuvre sans relâche à la bonne information du public quant à la manière de reconnaître les contrefaçons et veille à ce que les machines de traitement des billets exploitées par les professionnels manipulant des espèces puissent identifier et retirer systématiquement de la circulation les faux billets.

Banque centrale européenne

Direction Communication, Division Presse et information

Kaiserstrasse 29 • D-60311 Frankfurt am Main

Tél. : +49 69 1344 7455 • Télécopie : +49 69 1344 7404

Internet : <http://www.ecb.europa.eu>

Reproduction autorisée en citant la source.